



## Assemblée Générale du 23 novembre 2021

L'Assemblée s'est déroulée à la salle des fêtes de Conliège. Quarante-cinq membres de l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura étaient présents. Était également présent : M. Denis Courdier du journal le progrès.

L'assemblée a débuté à 10h 00, après l'accueil des adhérents autour d'un café et des petits fours.

### 1. Mot d'ouverture de notre président

M. Papillon nous a souhaité la bienvenue, et nous a remercié pour notre présence. Il a noté le décès d'un très ancien adhérent, Noël Colin, et nous a demandé d'avoir une pensée pour Gilbert Ménin qui a de gros problèmes de vue.

Il nous a rappelé que faute de l'impossibilité de nous réunir en présentiel l'année passée, nous avons fait passer par mail un document avec possibilité de vote électronique, mais que le retour a été trop faible, environ 25%.

En guise de sommaire de l'année passée, il a souligné l'adoption de la loi climat. Bien que ceci soit le résultat d'une grande action qui a été menée à bien au niveau national avec la FFAM et son président Pierre Meyneng. Il a tiré notre attention sur l'effort fait à tous les niveaux (national, régional et local) pour que nous arrivions à ce stade. Il a aussi noté la collégialité des organisations (FFAM, FDMF, ARF et d'autres) qui sont trop souvent des frères ennemis. Il a remercié en particulier les membres de notre association qui ont travaillé avec nos représentants locaux, et a signalé les efforts dans ce sens de Jean-Paul Duchemin, Michel Nicod et Michel Billet entre autres.

Puis, il a introduit l'ordre du jour de notre assemblée générale.

### 2. Rapport d'activité pour les années 2020-2021 (Jean-Paul Duchemin).

Jean-Paul a énuméré les activités de l'association – fortement influencé, il faut le dire, par le Covid :

- Nos efforts en support de l'action au niveau national pour la modification de la loi climat ont représenté une grande partie de nos efforts cette année. Comme déjà présenté par notre président, plusieurs de nos membres ont été très actifs.
- Nous avons rendu de l'aide à plusieurs de nos membres – surtout avec les droits d'eau, et d'autres soucis administratifs. Ce travail a été mené en grande partie par Jean-Paul lui-même.

Malheureusement, nos activités « sociales » - visites aux moulins et sortie annuelle - n'ont pas pu avoir lieu faute de Covid. Nous allons essayer de les recommencer l'année prochaine.

### **3. Rapport financier pour l'année 2021 (Antonin Monnier).**

Antonin nous a présenté le bilan financier (**en annexe**) pour l'année (chiffres en Euros) :

Son estimation est que nos dépenses et recettes vont être presque identiques cette année. Nos comptes en banque vont aussi rester très stable.

Votation :

A la fin de ce rapport les membres présents ont accepté le rapport financier à l'unanimité.

### **4. Election du Conseil d'Administration.**

Avec le changement des statuts, nous sommes censés élire tous les membres du conseil d'administration chaque année. La liste des candidat-e-s connu avant l'assemblée (c'est-à-dire les membres existants) était comme suit :

Michel BILLET

Jacqueline BILLET

Annie DUCHEMIN

Jean-Paul DUCHEMIN

Peter EDWARDS

Marie Dominique FROMAGEOT

François Hauer

Georgette Hauer

Agnès MAGDELAINE

Jean MAGDELAINE

Charlotte MALGOYRE

Antonin MONNIER

Michel NICOD

Gérard PAPIILLON

Pierre PONARD

Dominique SAUVIN

Jacqueline TREFFOT

Pierre TREFFOT

Nous avons aussi invité les membres présents à se porter volontaire pour être membre de notre CA (sans succès).

Ensuite les candidats présents se sont levés, pour se présenter, et nous sommes passés à un vote : tous les candidats ont été acceptés à l'unanimité.

### **5. Projets 2022 (Jean-Paul Duchemin).**

Une sortie annuelle que nous n'avons pas pu faire cette année, sera organisée au barrage de Genissiat.

Pour les autres activités, il a signalé que notre nouveau comité va s'en charger...

### **6. Travail de Recherche sur les Moulins (Charlotte Malgoyre).**

Charlotte nous a fait l'exposition **d'un** très intéressant projet de recherche (**en annexe**) qu'elle mène. Elle nous l'a décrit comme suit :

« Le travail aborde le sujet de valorisation énergétique de la ressource hydraulique à travers l'étude d'un territoire français : la Petite Montagne du Jura. Celui-ci s'organise autour de deux cours d'eau principaux : le Suran et la Valouse. Bien que présentant des dénivelés et débits relativement modestes, ils accueillait jusqu'au XXe siècle de nombreux moulins et usines qui ont permis le développement artisanal et industriel du territoire. Partant de ces précédents historiques, les problématiques auxquelles ce travail se propose de répondre sont les suivantes : quel est le potentiel de développement de l'énergie hydraulique en Petite Montagne ? Comment penser aujourd'hui un projet de petite installation hydraulique ?

« Pour y répondre, deux phases d'étude se succèdent. Tout d'abord, il s'agit de mener une analyse quantitative et qualitative de la puissance potentielle le long des cours d'eau. Basée sur l'utilisation des systèmes d'information géographiques ainsi que des recherches historiques, l'analyse se concrétise dans un ensemble de cartes mettant en évidence les variations spatiales et temporelles du potentiel hydraulique. Une estimation de la production d'énergie envisageable est également réalisée.

« Puis, pour une zone d'intérêt, il s'agit et de développer des propositions concrètes d'installations. Les scénarios mis en avant pour un site sur la Valouse visent à valoriser des conditions de basse chute et de débits faibles à la saison sèche. Ils étudient divers modèles de micro-centrale basés sur des technologies récentes. »

La présentation qu'elle a partagée est en annexe.

## **7. Conclusion (G Papillon).**

Notre président nous a remercié de notre présence. Il a fermé l'assemblée en nous invitant à prendre des apéritifs.

Madame la députée Brulebois nous a visité après la fin du meeting. Elle a partagé ses idées sur la législation climat, et a souligné son soutien aux moulins et leurs seuils.

Notre président a transmis nos remerciements les plus sincères.